

ARRÊTÉ PORTANT COMPOSITION D'UN JURY

FACULTÉ DE SANTÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

- Vu** le code de l'éducation et notamment ses articles D. 635-1 et suivants ;
- Vu** le code de la santé publique ;
- Vu** l'arrêté du 11 mars 2013 modifié relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme ;
- Vu** l'arrêté du 19 juillet 2011 modifié relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques ;
- Vu** l'arrêté du 16 décembre 2025 de la Présidente de Sorbonne Université portant délégation de signature à M. Bruno RIOU, doyen de la faculté de Santé Sorbonne Université.

II EST ARRÊTÉ

Article 1 : Il est créé un jury chargé des délibérations des examens de première et deuxième session, de chaque année de formation du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques et du diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques, pour l'année universitaire 2025-2026.

Article 2 : Le jury est présidé par **Madame Priscille SAUVEGRAIN**.

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

- **Mme Priscille SAUVEGRAIN**, Directrice du Département Universitaire de Maïeutique ;
- **M. Marc DOMMERGUES**, PU-PH ;
- **Mme Laurence FOIX L'HÉLIAS**, PU-PH ;
- **Mme Bénédicte COULM**, sage-femme Maîtresse de conférences ;
- **Mme Delphine DURFORT**, sage-femme enseignante ;
- **Mme Amélie CHATELAIN**, sage-femme enseignante ;
- **Mme Myriam FLEURY**, sage-femme enseignante ;
- **Mme Elisabeth IRAOLA**, sage-femme Maîtresse de conférences ;
- **Mme Vanessa PINHO** sage-femme enseignante ;
- **Mme Laetitia TOMCZYK**, sage-femme enseignante ;
- **Mme Isabelle VOGEL-LEDAIN**, sage-femme enseignante ;
- **Mme Isabelle VALLÉE-LE MOAL**, sage-femme enseignante ;
- **Mme Mehrnoosh YAZDANBAKSH**, sage-femme enseignante ;
- **M. Quentin WLODARCZYK**, sage-femme enseignant.

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de sa présidente.

Article 5 : Le directeur général de la faculté de santé Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris le 29 janvier 2026

Pour la Présidente et par délégation

Doyen de la faculté de Santé
Sorbonne Université



Pr Bruno RIOU